



P i v o

N°66 ♦ Avril 2011

Principales Informations de Villemoisson-sur-Orge



ÉDITORIAL

Non, tout ne va pas si mal, mais il faut un peu de courage pour le dire par les temps qui courent. Beaucoup d'élus se plaignent du désengagement de l'Etat et des baisses de financement reçus. Ce n'est pas vrai, ni pour la commune, ni pour la communauté d'agglomération. L'Etat doit faire des efforts d'économie et il ne le fait pas sur le dos des collectivités. Il commence même à devenir raisonnable, par exemple avec le moratoire sur les nouvelles normes : des spécialistes « en chambre » décidaient, sans évaluer les conséquences financières ni en supporter les répercussions ! Deux exemples : l'interdiction de l'accompagnement des sorties scolaires par des bénévoles à remplacer par des fonctionnaires communaux ou le passage des terrains de football au gazon synthétique, les anciens revêtements étant déclarés obsolètes !

Oui, les services publics offerts aux habitants dépendent principalement de la qualité, de l'ambition et de la maîtrise financière de la gestion municipale. C'est dans cette logique que nous allons étendre le principe du quotient familial aux tarifs de la garderie périscolaire. Les revenus les plus modestes verront leur facture allégée grâce à un effort des finances communales.

Et parmi les nombreux travaux de cette année, notamment en voirie, nous poursuivons nos investissements d'avenir avec le remplacement des fenêtres de la maternelle BOUTON et l'isolation du toit du préau de l'élémentaire.

D'ici à l'été, nous aurons finalisé notre dossier de demande de contrat régional (nouveau Centre Technique Municipal, nouveau gymnase Bouton, nouveau club ados, réhabilitation-isolation du gymnase des Érables) et le projet de règlement du futur Plan Local d'Urbanisme qui associe respect de notre habitat et souplesse d'évolution.

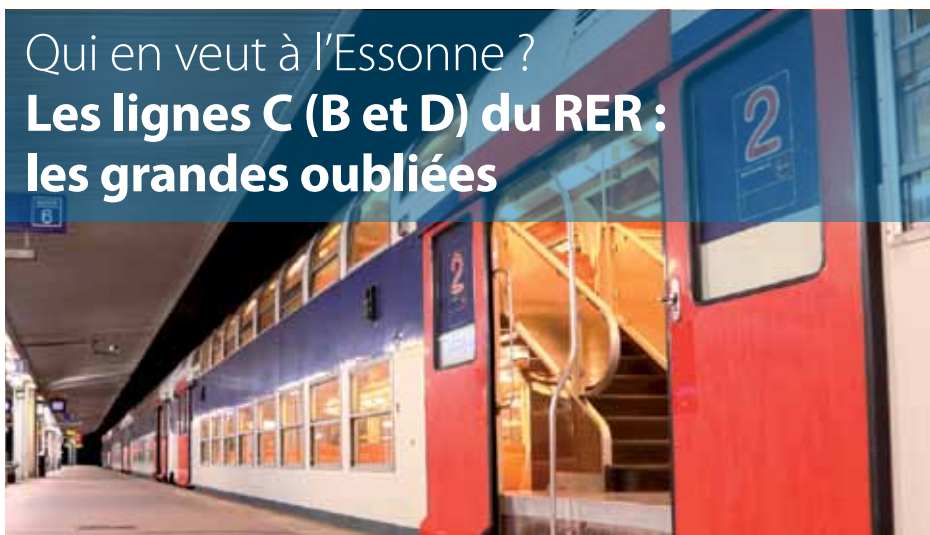
Oui, nous améliorons les services rendus avec une pression fiscale et un endettement parmi les plus faibles, grâce à un effort d'analyse sur chaque dépense et en évitant les dépenses peu productives, comme le recours systématique aux bureaux d'études ou la communication à outrance.

Et comme tout au long de l'année, nous vous proposons de profiter des nombreuses manifestations de ce printemps : spectacles des associations, fêtes des écoles, sorties des anciens ou des adolescents, ...

Avec mon dévouement,
François Cholley, votre maire

TRANSPORTS

Qui en veut à l'Essonne ? Les lignes C (B et D) du RER : les grandes oubliées



Il y a urgence. Le service rendu sur la ligne C est mauvais. Ce qui est régulier : des trains retardés, annulés ou bondés. Tout le monde le reconnaît.

Le problème est-il insoluble. Non, les travaux nécessaires sont connus, chiffrés depuis... presque 10 ans ! Mais curieusement, il y a toujours un prétexte pour ne rien faire. Jugez-en.

Fin 2009, le STIF et la Région voulaient, « pour améliorer la desserte », ajouter un arrêt supplémentaire à IVRY ! La manœuvre était grossière. Pour réduire de quelques minutes le temps de trajet des quelques essonnien(ne)s voulant descendre à IVRY, tous les passagers allant à PARIS auraient subi 3 minutes de trajet en plus. En fait, le STIF et la Région voulaient surtout un arrêt à IVRY en partant de PARIS ! IVRY a déjà les bus de la RATP, le métro et les RER mais elle devait avoir plus d'arrêts au détriment des essonnien(ne)s ! Nous avons dit qu'il n'en était pas question. Depuis, on nous dit que tous les travaux sur la ligne C sont suspendus faute d'accord entre l'Essonne et le Val de Marne sur cet arrêt supplémentaire.

Mais c'est le STIF qui avait promis cet arrêt à IVRY, arrêt qui nous pénalise, et promis sans concertation ni raison. Comme nous ne nous sommes pas laissés faire, le STIF et la Région

nous punissent ! C'est la double peine. Mauvais service aujourd'hui et, sans investissement, mauvais service demain.

Encore plus inadmissible. Certains travaux comme le réaménagement des voies, des aiguillages de BRÉTIGNY sont aussi bloqués. Techniquement, quel est le rapport avec l'arrêt d'IVRY ?

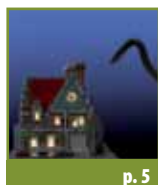
Mais à propos... et le réseau de transport du Grand Paris ?

C'est simple : ce sont principalement des infrastructures nouvelles pour la petite couronne. L'amélioration des RER n'aura aucun financement complémentaire alors que les montants prévus actuellement sont notoirement insuffisants.

Les RER B, C, D sont simplement oubliés. La desserte de SACLAY, querelle de politiques, d'experts, est toujours en discussion.

Alors encore une fois, qui en veut à l'ESSONNE ?

À retrouver dans ce numéro...



CAMBRIOLAGES
Préconisations

p. 5



PLU
Réunion
publique

p. 6



ANIMATION
Sortir à
Villemoisson

p. 12

ÉCHANGE

Accueil de jeunes allemands du collège de Bad Schwartau

Les élèves de deux classes de 6^e du collège Blaise Pascal accueilleront leurs correspondants allemands durant la semaine du 21 au 25 juin. Le club-ados s'associe à ce projet.

Ce projet est piloté par M. ANKRI, professeur de mathématiques. Il prépare avec les jeunes différentes activités afin d'organiser une semaine enrichissante pour tous. Le groupe a été reçu au club ados qui apporte son soutien dans l'élaboration des actions. Il est prévu d'organiser un goûter en plein air accompagné de jeux, le mercredi après-midi. Pour l'occasion, le club-ados sera exceptionnellement ouvert toute la semaine aux collégiens français et allemands jusqu'à 19h au lieu de 17h30 afin de leur permettre de se retrouver dans un lieu ressource encadré.



JEUNES MAJEURS

Nouveau : le « Pôle Jeunes Adultes »

Depuis le 1^{er} janvier 2010 le club ados travaille à la valorisation des actions en direction des jeunes majeurs. Désormais, ils trouveront un espace qui leur est dédié au sein de la structure jeunesse.

Le « Pôle Jeunes Adultes » c'est :

- des ordinateurs dédiés (point Internet, recherches d'information, aide à la création de CV, lettre de motivation)
- de la documentation, des dépliants (formations, salons, structures relais, prévention)
- une boîte prévention (préservatifs en libre service).

Sans oublier les différentes actions proposées par la structure : formation de secourisme (PSC1) en février, formation BAFA en avril, dispositif « SAC ADOS » (voir encadré), accompagnement des projets jeunes majeurs (subvention jusqu'à 100 €/personne), **cafés débats** (la première édition a eu lieu le 25 mars sur le thème de la sexualité), **forum d'information sur les structures locales d'aide aux jeunes (logement, création d'association...)** prévu fin mai.



Opération SAC ADOS (subventionnée par le Conseil Général, relayée par le club ados)

- bourse d'aide aux projets de vacances autonomes en France ou à l'étranger
- subvention à hauteur de 160 € par personne
- âge : 16 - 22 ans
- candidature du 1^{er} mars au 1^{er} juin auprès des animateurs du club ados
- attribution le mercredi 8 juin à 18h.

Un « job » pour l'été

Pour la 13^e année, la commune recrutera, en juillet-août, 24 jeunes qui participeront, une semaine durant, au sein du service technique municipal à des travaux d'entretien, de nettoyage, de peinture, d'espaces verts, de manutention, ...

Ces postes sont ouverts aux jeunes - garçons et filles - entre 16 ans (révolus au 1^{er} juillet 2011) et 20 ans, domiciliés sur la commune, la priorité étant donnée aux jeunes n'ayant jamais bénéficié d'un job d'été au cours des années précédentes.

Vous pouvez encore proposer votre candidature en adressant une petite lettre de motivation à M. le maire. Tous les postulants seront convoqués par courrier individuel à une réunion qui se tiendra le samedi 28 mai à 14h au Manoir du Vieux Logis.

Le club ados récompensé au Grand Prix des Jeunes Dessinateurs

Pour la deuxième année, le club ados a participé au Grand Prix des Jeunes Dessinateurs organisé par la fédération des parents d'élèves PEEP sur le thème « l'eau source de vie ». Vingt dessins de jeunes, âgés de 11 à 16 ans, ont été présentés, 4 ont reçu une récompense, dont Jérémy, seul garçon à monter sur le podium !



PORTE OUVERTE AU CLUB ADOS

Jeudi 16 juin de 18h à 20h

L'équipe du club ados invite les parents à venir découvrir la structure :

- rencontre et discussions avec les animateurs
- découverte de la structure d'accueil de vos adolescent(e)s
- exposition photos des diverses activités
- informations sur les actions proposées au club
- pot d'accueil.

Ski à Châtel (Haute-Savoie) du 12 au 19 février

Quinze jeunes Villemoissonnais, âgés de 11 à 17 ans, ont participé au séjour à Châtel proposé par la municipalité, qu'ils ont partagé avec 14 autres jeunes originaires d'Arpajon et de Saint-Vrain. Une semaine sportive... et conviviale !



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Un arbre pour le CME

Une action animation de vente de crêpes sur le marché de Villemoisson s'est déroulée le samedi 12 mars, organisée par le CME pour financer l'achat d'un arbre à planter dans la ville qui symbolisera le CME.

Dans une ambiance printanière et festive, stand décoré avec des masques de carnaval confectionnés par les conseillers, ces derniers ont vendu en l'espace d'une matinée 125 crêpes sucrées avec saveurs au choix, sucre, confiture, pâte chocolat, et 20 crêpes salées au jambon fromage.

Profitant de la période du Mardi Gras, les conseillers déguisés se sont appliqués à faire de cette animation un temps très coloré et sympathique. Une opération réussie puisque toutes les crêpes ont été vendues et qu'une recette de... 160 €...



a été récoltée ! ... et que la presse locale s'est faite l'écho de cette manifestation en venant interviewer et photographier nos jeunes conseillers municipaux.

RENTREE 2011

Inscriptions scolaires : c'est maintenant !

Les inscriptions des enfants nés en 2008 qui effectueront leur entrée en première année de maternelle en septembre 2011 sont d'ores et déjà ouvertes et se dérouleront **jusqu'au 20 mai prochain**.

Les parents sont invités à prendre rendez-vous avec le service scolaire (du lundi au vendredi, aux horaires d'ouverture de la mairie) et devront se présenter munis des documents originaux suivants : livret de famille, carnet de santé de l'enfant, justificatif de domicile.

Attention : l'inscription en mairie est également obligatoire pour les enfants déjà scolarisés, arrivant sur la commune. En plus des documents précités, un certificat de radiation sera demandé pour la prise en compte de l'inscription.

SENIORS

Le goûter

130 personnes ont retourné leur inscription au CCAS, 20 pensionnaires du Château et 10 de la Mosaïque accompagnées de leurs animateurs. Elles se sont retrouvées le samedi 12 mars, à la salle polyvalente, pour partager ce moment de convivialité. Entre musique moderne et ancienne, chacun a pu danser tout au long de l'après-midi et apprécier les pâtisseries et confiseries offertes par le CCAS et présentées par 4 dames qui travaillent à la cantine. Tout s'est très bien passé.



Nous aurions même pu être beaucoup plus nombreux. Alors, la prochaine fois, n'hésitez pas, venez vous joindre à nous !

Un grand merci au service technique, au CLSH pour le prêt de décorations, aux dames de la cantine et aux bénévoles pour la mise en place de la décoration qui agrémenta le gymnase et très appréciée des anciens.

Vous avez 65 ans et plus...

Afin de pouvoir participer au repas (en novembre), au goûter (en mars) et à la sortie (en juin), les personnes qui ont 65 ans et plus doivent s'inscrire. À partir de 70 ans, vous pouvez également recevoir le colis (en décembre).

Inscriptions auprès du CCAS : Tél. 01 69 51 56 07

Le voyage : jeudi 16 juin

Lors de la commission du CCAS, il a été retenu la visite du Château de SULLY-sur-LOIRE dans le Loiret, un déjeuner au restaurant puis la visite du parc floral près d'Olivet.

Départ de Villemoisson : 7 heures.

Brocante du CCAS : changement de date

Cette année, la brocante qui avait lieu habituellement fin septembre aura lieu le **dimanche 9 octobre 2011** au centre ville.

Pour toute information, contactez la mairie.

pivo **bienvenue à...**

Réunion d'accueil des nouveaux habitants

Une vingtaine de familles nouvellement installées sur la commune a répondu présent à l'invitation de la municipalité, vendredi 1^{er} avril, au Ludion. Une réception qui se veut avant tout conviviale et qui permet aux nouveaux administrés de nouer le contact avec leurs élus, et réciproquement. Après une présentation des services, des équipements municipaux,

des offres de services en matière culturelle, associative, petite enfance, enfance, jeunesse... mais également des projets, des grands dossiers en cours et de la politique de l'action communale, les habitants peuvent en toute liberté poser leurs questions et dialoguer avec les élus autour d'un buffet.

Parallèlement, les enfants qui ont également été conviés, profitent des animations préparées par les animateurs du centre de loisirs dans une salle qui a été spécialement organisée pour les recevoir.



COMMERCES

Ils exercent sur la commune...

Avertissement : ces informations n'engagent que leurs auteurs et ne signifient pas une recommandation par la mairie.

Après plus de 40 années passées à votre service, Michel souhaite prendre un peu de repos et cède ciseaux, peignes et brosses à sa fille Orlane.

Michel remercie ses fidèles clientes et n'oubliera pas les bons moments partagés au cours de ces longues années.

À compter du 1^{er} avril,
« MICHEL COIFFURE » devient :

« L'ATELIER D'ORLANE »
45 rue Emile Bouton
Tél. 01 69 04 29 62

SÉCURITÉ

Cambriolages : préconisations du commissaire de police de Ste-Geneviève-des-Bois

Janvier et février ont été des mois avec une augmentation des cambriolages.

Le constat est le même à l'échelle départementale, voire nationale, mais il n'est bien sûr pas question de s'en satisfaire au plan local. La structure pavillonnaire constitue la majorité de l'habitat de la circonscription de police et elle est la plus touchée par les cambriolages. Cependant, dans les immeubles d'habitation on note également une recrudescence des cambriolages. C'est la raison pour laquelle le commissaire de police propose plusieurs préconisations qui sont d'ailleurs également valables pour les vols par ruse affectant les personnes âgées.

Avant tout, soyez attentifs

Généralement les cambrioleurs font des repérages. Il faut donc être **attentifs aux démarcheurs** ou à ceux qui déposent des prospectus dans les boîtes à lettres, surtout quand les dits prospectus ne concernent pas la commune ou le département (cas de prospectus déposés concernant des numéros d'urgence sur PARIS). Certains cambrioleurs n'hésitent pas à rentrer dans les jardins des habitations et lorsqu'ils se font surprendre inventent des versions telle que : « je me suis trompé de maison », « je cherche un animal », « je souhaite boire un verre d'eau », etc...

Pour réduire le nombre de cambriolages, les effectifs de police patrouillent en véhicules de police mais également banalisés. Pour autant il **importe que la population participe également** en n'hésitant pas à **faire part de ce qui lui paraît suspect dans son quartier** (mouvements suspects de voitures ou d'individus), en composant le « 17 ». Ne pas hésiter à **relever une plaque d'immatriculation d'un véhicule suspect** et de donner au moment de l'appel aux forces de police une description la plus précise possible de l'individu, de sa tenue vestimentaire et de sa direction de fuite. Dans la mesure du possible, les patrouilles se déplaceront et procéderont à des contrôles qui permettront de confirmer ou d'infirmer.



Pour la question spécifique des **vols par ruse**, lorsqu'une personne se présente sous le prétexte de vendre quelque chose (calendrier, livres, etc...), un service (ravalement de toiture, élagage, travaux de plomberie) ou de faire un sondage pour le compte d'une entreprise ou d'une collectivité, **il ne faut surtout pas faire rentrer la personne dans le domicile** et s'assurer auprès de l'organisme dont elle se dit employée que la mission est réelle.

En cas de doute faire le « 17 ».

Enfin, pour éviter ou retarder l'entrée dans un pavillon ou dans un appartement, il ne faut pas hésiter à **investir dans des moyens de protection du type alarme**, ou simplement **renforcer les serrures existantes, fermer les volets et faire appel aux voisins et au dispositif « Tranquillité Vacances »** consistant lors de chaque départ en vacances à s'inscrire au commissariat pour déclencher des patrouilles.

Si vous avez été victime d'un cambriolage

Le premier des réflexes est de composer le « 17 ».

Surtout **ne toucher à rien jusqu'à l'arrivée de la patrouille de police** afin que les policiers, d'une part constatent le cambriolage, et d'autre part procèdent à la recherche de traces et indices.

Avant le dépôt de plainte, il est important de faire **une liste précise des objets dérobés** (marques et références pour les biens hifi-video-téléphonie et descriptions précises s'agissant de bijoux avec éventuellement photos). Il n'est pas rare de découvrir les biens volés chez un receleur ou le cambrioleur lui même. En outre la précision de la liste des objets volés peut permettre leur restitution au légitime propriétaire.

Contact commissariat de Ste-Geneviève-des-Bois :
thomas.boudault@interieur.gouv.fr

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Réunion publique de concertation, le 25 mai : présentation du zonage et du règlement

Dans le cadre de la révision de son Plan d'Occupation des Sols (POS) et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU), la municipalité de Villemoisson mène depuis plusieurs mois un travail en profondeur permettant de concilier développement communal harmonieux, nouvelles règles d'urbanisme et qualité de vie des Villemoissonnais.



Après une première réunion de présentation des deux premières phases du futur Plan Local d'Urbanisme (diagnostic territorial/état initial de l'environnement et Projet d'Aménagement et de Développement Durable) en décembre dernier, une nouvelle réunion publique, organisée par la municipalité, se tiendra au Manoir du Vieux Logis (salle Bad Schwartau), le mercredi 25 mai, afin de présenter aux habitants les documents réglementaires (zonage et règlement) et recueillir leurs remarques.

Il s'agit d'exposer :

- le nouveau plan de zonage qui délimite les zones urbaines, à urbaniser et naturelles ainsi que les espaces boisés classés,
- le règlement fixant les règles applicables à l'intérieur de chacune de ces zones, notamment de constructibilité.

La présentation s'attachera plus particulièrement à préciser les différences majeures entre le POS et le PAZ actuels et le futur PLU, notamment :

• concernant le zonage :

- l'unification des différentes zones similaires du POS dans le PLU,
- la redéfinition des zones espaces boisés
- l'intégration de la ZAC du Poirier de la Farinette permettant une extension du droit à construire de 20 m² d'emprise au sol,
- l'abandon du périmètre de sauvegarde autour de la borne Napoléon (modifiant ainsi les délais d'instruction).

• concernant le règlement :

- l'instauration de prescriptions homogènes pour l'édification des clôtures,

- la modification des alignements au regard de leur véritable utilité actuelle,
- l'incorporation (ou pas) des règlements de résidences,
- l'évolution des règles de places de stationnement sur parcelles,
- les distances entre constructions.

Les habitants pourront également s'exprimer en fin d'année dans le cadre de l'enquête publique préliminaire à l'adoption définitive du PLU, mais d'ores déjà, nous les invitons à :

- consulter le site Internet de la ville (<http://www.mairie-villemoisson.fr>) où une rubrique est entièrement consacrée à ce sujet,

- consulter le dossier du PADD, disponible en mairie (dossier qui sera complété au fur et à mesure de l'avancée des études), et s'exprimer sur ce sujet dans le registre tenu à leur disposition pendant toute la durée de l'élaboration du projet,

- écrire à Monsieur le Maire par courrier ou par mail (contact@villemoisson.fr) ou à demander à le rencontrer.



ESPACES VERTS



► **Parc des Érables** : abattage de 2 arbres trop proches de la cantine.

Allée des Mûres : abattage et rognage des souches de 3 acacias malades, qui seront remplacés par d'autres arbres.



BÂTIMENTS

► **Manoir du Vieux Logis** : travaux de peinture en lasure. Toutes les parties en bois (façades, mains courantes, volets sur chaque façade, etc..) ont été repeintes.



GRANDS CHANTIERS

Extension du centre de loisirs : accolée au bâtiment de la Propriété Mousset, l'extension du centre de loisirs est maintenant opérationnelle et fait le bonheur des enfants et de l'équipe encadrante. À venir, une clôture tout autour imposée par les services s'occupant de la petite enfance.



expression des élus non majoritairespivo

Cadre de vie, dommage pour Villemoisson...

Lors du Conseil municipal du 27 janvier 2011, après une présentation du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), réalisée par un cabinet de consultant, **un court débat** s'est engagé avec le Maire. Nous avons présenté nos observations, notamment celles reprises dans le Pivo 65.

Monsieur le Maire, quoi de neuf dans cette 3^e et dernière version du PADD ?

Fin mars 2011, le projet reste toujours aussi peu ambitieux et demeure confidentiel. Et pourtant, il s'agit de l'avenir de Villemoisson puisque le PADD donne les orientations en matière d'urbanisme et de développement de la commune.

Encore une fois, Monsieur le Maire, **vous ne présentez que des projets à court terme.**

Encore une fois, Monsieur le Maire, **vous omettez la concertation.**

Encore une fois, Monsieur le Maire, **vous rejetez le changement.**

Encore une fois Monsieur le Maire, **vous n'acceptez de modifier que des brouilles.**

À notre demande, vous avez amendé quelques points auxquels les Villemoissonnais sont très attachés.

• Ainsi, la demande d'amélioration des transports en commun voit son périmètre s'élargir

au-delà de la commune en tenant compte de l'existence du pôle économique de la Croix blanche.

• « **Faire progresser les services et commerce de proximité** », c'est mieux que de les préserver !

• Parler enfin de la **création d'une aire d'accueil des gens du voyage**, obligation légale pour les communes, c'est un début intéressant !

À notre demande, vous avez consenti à faire évoluer légèrement la copie :

• En reconnaissant que « **le niveau des infrastructures et des services publics** » n'était pas « excellent » mais simplement « d'un équipement très complet » !

• En admettant qu'il faut « **répondre en matière de logement aux besoins liés à la diversité sociale** » et non répondre aux besoins de la seule population locale. Nous ne vivons pas en autarcie Monsieur le Maire !

• Enfin, **le terme de « culture »** a le droit d'être couché sur le parchemin, cependant, sans aucun projet concret.

Mais malgré notre demande, vous occultez bien d'autres sujets d'importance.

• Où est reprise la notion de **sauvegarde des arbres remarquables** ?

• Oublié, **le vieux village...** il n'est évoqué que pour mentionner la présence des panneaux historiques fournis et financés par l'agglomération du Val d'Orge.

• Mentir sur l'**implantation d'activités artisanales** dans une zone restreinte qui n'encourt

pas le risque d'une extension en raison de son périmètre clos ! Le développement économique de Villemoisson reste entre les mains de ses voisins proches ou plus lointain.

DOMMAGE !

Ce projet de PLU (plan local d'urbanisme) entre dans sa 3^e phase : la classification des zonages. De l'ambition du PADD dépend celle du PLU et l'avenir de notre vie quotidienne, l'aménagement de l'espace municipal et des espaces privés.

L'enjeu est primordial, il s'agit de notre environnement individuel et collectif.

Il est préférable d'y penser avant. Après il sera trop tard Monsieur le Maire.

Nous maintenons notre revendication d'un projet d'aménagement et de développement durable plus ambitieux et plus valorisant pour Villemoisson.

Nous le rappelons, vous, citoyens, pouvez participer à cette démarche en visitant l'exposition installée dans le hall de la Mairie, en consultant la documentation sur le site de la Mairie de Villemoisson (<http://www.mairie-villemoisson.fr/>) et en vous exprimant lors de la prochaine réunion publique et de l'enquête publique qui suivra.

Les élus de « **Mieux Vivre à Villemoisson** »

Nous contacter :
nadine.raquillet@orange.fr - 06 16 87 04 87

CONCERT ÉVÉNEMENT**L'Agglo fête ses 10 ans avec... Yannick NOAH !**

Pour fêter ses 10 ans d'actions au service des Valdorgiens, mais également en soutien à son opération « un bateau pour Haïti », initiée dans le cadre de sa compétence « coopération décentralisée », la communauté d'agglomération du Val d'Orge organise, **le dimanche 10 juillet 2011 à 17 heures**, un concert en plein air au stade municipal Léo Lagrange de Sainte-Geneviève-des-Bois, dont la vedette sera Yannick NOAH.

Grâce aux recettes de ce concert, un deuxième bateau de pêche pourra être remis à flot par l'association bretonne « Solidarité pêche pour Haïti » à laquelle s'est associée l'Agglo pour soutenir les haïtiens suite au terrible séisme de 2010. Un premier caseyeur, « Val d'Orge », long de 18 mètres, chargé d'une trentaine de tonnes de matériel de pêche, de matériel médical et de fournitures scolaires a pris le large en direction d'Haïti, le 12 mars dernier, guidé par les marins membres de l'association. Il sera mis à disposition d'une ONG local au profit de pêcheurs haïtiens qui seront formés à sa navigation par les marins qui l'accompagnent.

Billetterie en mairie, aux horaires d'ouverture habituels, les :

- mardis après-midi
- mercredi toute la journée
- vendredis matin
- samedis 30 avril et 7 mai

Tarif unique : 20 €

**ASSAINISSEMENT****Amélioration du réseau**

D'importants travaux sur le réseau d'assainissement, qui débiteront le 27 juin pour s'achever le 2 septembre, auront lieu cet été, route de Corbeil.

Le chantier se situera, pour la phase 1, depuis le rond-point Gardes Messiers jusqu'à Mare Tambour, puis pour la phase 2 de Mare Tambour à l'avenue Gabriel Péri sur Sainte-Geneviève-des-Bois (enfin une dernière phase entre Gabriel Péri et l'avenue de l'Éperon).

Sur Villemoisson, il s'agira de la pose d'une canalisation 200 mm en polypropylène d'eaux usées, la reprise des branchements de 40 propriétés riveraines ainsi que la remise en état des trottoirs sur la totalité de leur surface.

L'emprise de la tranchée nécessaire à la réalisation de ce réseau sera située à la limite de la bande de roulement de la

route de Corbeil et pourra, le cas échéant, se situer sous chaussée.

La mise en œuvre de ces travaux nécessitera la fermeture complète de la route de Corbeil dans le sens Villemoisson -> Sainte-Geneviève, avec déviation jour et nuit par l'avenue Jean Raynal (Morsang-sur-Orge). La circulation, dans le sens descendant Ste-Geneviève vers Savigny, sera quant à elle maintenue, avec possibilité, en fonction des impératifs techniques du chantier, d'inversement du sens de circulation d'une voie à l'autre, compte tenu du terre-plein central.

En dehors des panneaux d'information, précédant le démarrage des travaux, des

panneaux indiquant les déviations et de la signalisation routière temporaire usuelle, chaque riverain directement impacté par le chantier recevra la visite d'un responsable des travaux accompagné du responsable technique de la ville afin de lui expliquer de vive voix les implications en terme de stationnement, circulation, nuisances diverses, ... Un courrier cosigné du président de l'Agglo et du maire ainsi qu'un dépliant sera remis à cette occasion ; un second courrier accompagné du plan de circulation sera envoyé une quinzaine de jours avant le début des travaux.

Les riverains des rues qui servent à la déviation recevront quant à eux un courrier par voie postale.

SALLE MULTIMÉDIA

Vous initier, vous familiariser ou vous perfectionner en bureautique, **c'est possible à la salle multimédia !**

La salle multimédia, située parc Lussiana à côté de la médiathèque, propose à l'ensemble des Villemoissonnais de nombreuses formations bureautiques et Internet et un accès libre pour celles et ceux qui souhaitent « surfer sur la toile ».

Christophe vous y accueille tous les après-midi de 14h à 16h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le mercredi les animations se déroulent de 9h à 12h30.

Les formations bureautiques permettent d'acquérir les notions de base sur l'environnement Windows, sur le traitement de texte tel que Word pour vos courriers, sur le tableur Excel pour vos tableaux et calculs et sur l'outil de présentation PowerPoint pour mettre en valeur vos photos et créer vos diaporamas.

Les formations Internet permettent quant à elles de savoir faire des recherches pertinentes, de naviguer en toute sécurité sur Internet et de maîtriser les outils de votre messagerie !

Une initiation à la retouche photo est également proposée.

Des formations sur d'autres logiciels sont envisageables en fonction des compé-



tences de notre animateur. Nous vous invitons à l'appeler ou à le rencontrer aux heures d'ouvertures pour lui faire part de vos demandes. Il vous inscrira pour une

nouvelle session de 6 à 9 séances d'une heure et demi chacune.

Contact : Tél. 01 69 04 54 63

SITE INTERNET

Le site Internet de la mairie au service des commerçants, entrepreneurs, prestataires de services, professions libérales

La mairie propose, aux commerçants, aux entreprises, aux professions libérales et autres acteurs économiques de la ville, de communiquer gratuitement dans le site Internet de la ville.

Ainsi, si vous souhaitez figurer dans la nouvelle page « Acteurs économiques de Villemoisson », nous vous invitons à vous rendre sur la page d'accueil du site Internet www.villemoisson.fr et à cliquer sur l'onglet « Acteurs économiques » en bas de page. Vous accéderez en quelques clics au formulaire d'inscription.

Si toutefois vous n'avez pas la possibilité de procéder par voie électronique, nous

vous remettrons à l'accueil de la mairie un formulaire papier à remplir et à nous remettre dans les meilleurs délais.

Après traitement des informations que vous nous aurez fournies, votre enseigne, son activité et ses coordonnées apparaîtront dans cette nouvelle rubrique, notre objectif étant de vous faire mieux connaître des Villemoissonnais et de favoriser la proximité.



La Fête des Vins et des Fromages : un rendez-vous annuel incontournable !

Pour sa seizième édition, la Fête des Vins de Villemoisson a connu, les 26 et 27 mars derniers, une nouvelle progression de ses visiteurs avec plus de 2 500 entrées.

Villemoisson En Fête, présidée par Jean-Claude JOLY, tient à faire plus et mieux chaque année ! Plus de 65 exposants venus des principaux vignobles français font la réussite de cette manifestation de part la qualité, l'originalité de plus de 100 crus présentés et de produits gastronomiques qui les accompagnent comme les foies gras, huîtres et les fromages du Sancerrois, de Savoie, d'Auvergne... : le tout dans la bonne humeur et la convivialité, avec un temps fort lors du dîner organisé en leur honneur.

Les raisons de ce succès sont nombreuses et les bénévoles de l'association Villemoisson En Fête avec quelques solides convictions chevillées au corps se dépensent sans compter, de l'organisation à l'animation, jusqu'à l'accueil des exposants et des visiteurs (les bénévoles de VEF ont préparé et servi en mezzanine près de 400 plateaux repas aux visiteurs et aux exposants !).

Afin de disposer de l'outil indispensable à tout bon dégustateur, un beau verre à dégustation, gravé au blason de notre commune est offert à tous les visiteurs qui se retrouvent entre amis pour déguster les produits proposés sur des tables mises à leur disposition à proximité des stands.



La Fête des Vins, c'est aussi une grande manifestation autour du jumelage

Pour la 12^e année consécutive, notre ville jumelle, BAD SCHWARTAU, était l'invitée d'honneur de l'association VEF. À défaut de vins, nos amis allemands nous proposent toutes sortes de spécialités régionales

gastronomiques s'accommodant parfaitement des grands crus français. Et nos vins et fromages de France, se jouant des difficultés linguistiques, participent pleinement au jumelage de nos deux villes ! Ils sont venus accompagnés du Brass Band, superbe formation de musiciens des pompiers de BAD SCHWARTAU, qui a animé joyeusement ce week-end de fête.

C'est sans protocole que Madame la Ministre, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, nous a fait l'honneur de sa présence, a visité chaque stand et a gentiment posé avec de nombreux exposants fiers de l'accueillir.



Sur le stand de BAD SCHWARTAU, en présence de Messieurs WEGENER et SCHUBERTH, ancien maire et maire de BAD SCHWARTAU, et de Monsieur CHOLLEY, maire de Villemoisson.

Intronisations, concours de dégustation, tombola

La Fête des Vins, c'est aussi la traditionnelle cérémonie des intronisations, qui, grâce à la Confrérie d'Amboise, attire un public nombreux, et également, en clôture du salon, le concours de dégustation auquel participent des amateurs avertis de la région... « *une façon de se rencontrer et de partager une passion commune, celle des bons vins, ou plus modestement de les découvrir...* » comme l'explique Jean-Bernard MONTALESCOT, en charge de l'organisation de ce concours.

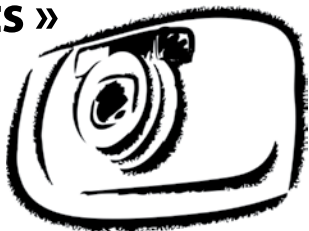
Enfin, pour terminer les festivités, tous les visiteurs ont pu participer à une tombola et gagner de nombreux lots gastronomiques offerts par les exposants.



Un grand absent n'a pas été oublié durant ce week-end : Stéphane OBER. Une délégation de BAD SCHWARTAU a déposé une gerbe sur sa tombe et M. SCHUBERT lui a rendu un hommage appuyé, évoquant avec émotion le travail qu'il avait accompli pour faire aboutir ce jumelage ainsi que les bons moments passés ensemble.

CONCOURS

Concours photos : 3^e édition sur le thème « l'Orge dans tous ses états »



Ce concours est ouvert à tous les photographes amateurs, adhérents ou non à un club photos. Le dépôt des clichés auprès du service culturel municipal est fixé du 10 au 21 octobre 2011. Les cent meilleures photos sélectionnées par un jury feront l'objet d'une exposition durant 2 jours au Ludion où se déroulera la remise des prix, le dimanche 6 novembre.

Règlement disponible en mairie ou sur le site
www.villemoisson.fr

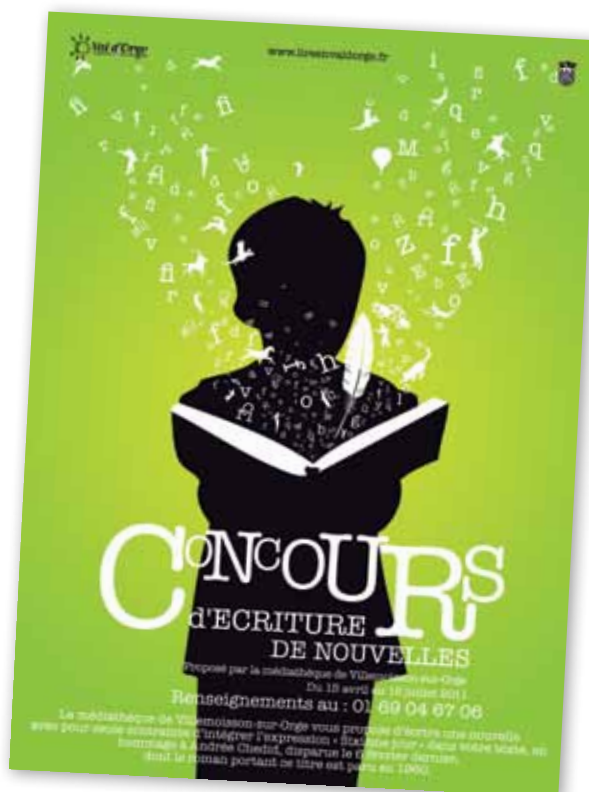
Concours d'écriture de nouvelles

Pour la 2^e année consécutive, la médiathèque organise, sous la houlette de la communauté d'agglomération du Val d'Orge, un concours d'écriture de nouvelles ouvert à tous. En hommage à la poétesse et écrivain Andrée CHEDID, disparue récemment, votre « contribution » devra obligatoirement contenir l'expression « sixième jour », titre de son célèbre roman paru en 1960.

Vous pourrez déposer votre texte entre le 15 avril et le 15 juillet 2011, dans l'une des médiathèques du territoire ou l'adresser par courrier à la médiathèque de Villemoisson (« Concours de nouvelles 2011 » - Parc Lussiana 6, avenue des Gardes Messiers 91360 VILLEMOISSON-SUR-ORGE).

Les modalités de participation sont disponibles sur place à la médiathèque ou sur le portail www.lireenvaldorge.fr

Renseignements : Tél. 01 69 04 67 06



Sortir à **Villemoisson**

MUSIQUE

Ensemble de guitares de Villemoisson par « Le Mot et la Note »
samedi 7 mai/20h30
Le Ludion

EXPOSITION

Salon annuel par le « C.C.A.V »
du 11 au 15 mai
de 14h-18h30
Le Ludion

MUSIQUE

Ô Carmen - opéra clownesque
par l'EMC
samedi 14 mai/21h
Le Ludion



DANSE - CLAQUETTES ET MODERN JAZZ

Gala de fin d'année
par « La Sylphide »
samedi 21 mai/20h30
dimanche 22 mai/15h30
Le Ludion

DANSE - JAZZ ET CONTEMPORAIN

« **Africanism** » et « **Étrange** »
par « K'Danse »
samedi 28 mai/20h
dimanche 29 mai/15h
Le Ludion

THÉÂTRE

« **Fest'Images** » par « Images »
vendredi 3 juin/20h30
samedi 4 et dimanche 5 juin/15h
Le Ludion

DANSE - CLASSIQUE

« **Le goûter d'anniversaire** »
par « La Sylphide »
vendredi 10 juin/20h30
et samedi 11 juin/20h30
dimanche 12 juin/15h
Le Ludion

THÉÂTRE

« **Les têtes à claques** » - **comédie et spectacle de l'atelier**
par « L'Épi d'Orge »
samedi 18 juin
18h atelier/20h30 représentation
dimanche 19 juin
14h30 représentation/17h atelier
Le Ludion

MUSIQUE

« **La musique à Versailles** »
concert-audition
de l'école municipale de musique
mardi 21 juin/20h
Le Ludion

MUSIQUE

Concert Arielle GILL, violoniste
par la municipalité
vendredi 1^{er} juillet/20h30
Parc du Manoir du Vieux Logis

DANSE - JAZZ ET CLASSIQUE

« **Blanche Neige** » par « K'Danse »
samedi 25 juin/20h30
dimanche 26 juin/15h
Le Ludion

Le Centre Culturel et Artistique de Villemoisson ouvre « sa » porte...



Françoise, vous convie à un rendez-vous « porte ouverte » les **9 et 16 juin à 20h**, parc des Érables - annexe A au 1^{er} étage.

NOUVEAU : venez découvrir l'Atelier créatif qui ouvrira en octobre le jeudi soir de 19h30 à 21h30, idéal pour les personnes travaillant en journée.

Et pour les autres ateliers du CCAV, Sylvie vous invite à participer à un cours d'essai, pendant la 1^{re} quinzaine de juin : dates et infos au **01 60 15 22 42**.